

Partenariat canadien pour une agriculture durable

Compétitive. Novatrice. Résiliente.

Pratiques de gestion bénéfiques





Description et objectifs du programme

Le programme vise à aider les producteurs à prendre des mesures concrètes pour améliorer le rendement environnemental de leurs activités, y compris celles pour préserver et améliorer les ressources naturelles utilisées dans l'industrie agricole du Nouveau-Brunswick, pour réduire au minimum l'empreinte environnementale des activités agricoles et pour réduire les répercussions des changements climatiques, ainsi que pour s'adapter aux changements climatiques.



Demandeurs admissibles

- Tous les propriétaires ou exploitants de ferme établis au Nouveau-Brunswick sont autorisés à faire une demande en vertu de ce programme pourvu qu'ils remplissent les conditions suivantes :
 1. Avoir un plan d'action approuvé pour le plan de ferme environnemental (PFE) réalisé dans la 4^e édition du manuel PFE (2004) ou dans la version électronique correspondante. Le plan d'action du PFE doit avoir été complètement mis à jour dans les cinq ans précédant la date d'approbation d'une pratique de gestion bénéfique (PGB).
 2. Pour avoir accès à du financement en vertu des PGB relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique à la ferme, un demandeur doit détenir ou obtenir une vérification de l'efficacité énergétique à la ferme réalisée par un vérificateur inscrit auprès d'Énergie NB (en plus d'un PFE approuvé).

Niveau d'aide

- L'aide maximale est de 60 000 \$ pendant toute la durée du programme (du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2028) pour tous les demandeurs.

Activités admissibles

Gestion des terres cultivées	Avantages environnementaux	Niveau d'aide
Applications d'agriculture de précision qui entraînent des réductions dans l'utilisation d'engrais synthétiques ou dans les produits antiparasitaires : collecte de données GPS, guidage GPS, contrôleurs manuels pour l'application d'engrais à taux variable, cartographie à taux variable, commandes sectionnelles sur les semoirs, application à taux variable, pulvérisation localisée, pulvérisation directe, caméras, capteurs, etc.	Adaptation aux changements climatiques, réduction des émissions, santé des sols, qualité de l'eau	40 %
Investissement dans l'achat, la modification et l'amélioration de l'équipement d'irrigation pour améliorer l'efficacité énergétique	Réduction des émissions	
Systèmes de drainage souterrain contrôlé et composants de contrôle pour contrôler la quantité et la qualité (pour retenir les écoulements printaniers et contrôler les charges en éléments nutritifs)	Adaptation aux changements climatiques, qualité de l'eau, quantité d'eau	

Drainage de surface et de subsurface pour éliminer l'excès d'eau des terres cultivées actives. Comprend la conception et le nivellement de surfaces de drainage, ainsi que le drainage à ciel ouvert. Ne vise pas le drainage des terres humides ou d'autres zones écosensibles.	Adaptation aux changements climatiques, réduction des émissions, quantité d'eau, qualité de l'eau	35 %
Efficacité de l'eau d'irrigation et (ou) de l'utilisation de nutriments (investissement dans l'achat, la modification et l'amélioration d'équipement d'irrigation pour améliorer l'efficacité de la consommation d'eau et (ou) de nutriments, par exemple, des systèmes d'irrigation à taux variable, des stations météorologiques et des capteurs d'humidité du sol)	Adaptation aux changements climatiques, quantité d'eau, réduction des émissions	
Utilisation de l'eau de drainage par le recyclage de l'eau sur le terrain drainé afin de répondre à la demande de cultures pendant les périodes de sécheresse : équipement d'irrigation et d'irrigation souterraine, conceptions techniques et plans écrits pour les pratiques mises en œuvre	Adaptation aux changements climatiques, quantité d'eau	
Mesures de protection contre le gel (p. ex., micro-irrigation, éoliennes, le cas échéant)	Adaptation aux changements climatiques	
Installation de stations météorologiques (comprend l'équipement et l'installation, dont les capteurs applicables) à des fins d'irrigation et de surveillance des insectes et des maladies, ainsi que pour le calendrier de production des cultures	Adaptation aux changements climatiques	
Modifications ou ajustements de l'équipement pour réduire le compactage des sols et améliorer l'application de produits chimiques (p. ex., limiter l'entraînement par le vent, les capteurs et l'équipement pour l'application de précision afin de réduire la quantité totale utilisée)	Santé des sols, qualité de l'eau, quantité d'eau, biodiversité	
Gestion de la prairie et de l'habitat	Avantages environnementaux	Niveau d'aide
Amélioration des traversées de cours d'eau (p. ex., accès limité grâce à des rives et des traversées de pierres renforcées)	Adaptation aux changements climatiques, santé des sols, qualité de l'eau, biodiversité	75 %

Gestion du fumier et de l'élevage de bétail en espace fermé	Avantages environnementaux	Niveau d'aide
Modifications aux aliments pour animaux réduisant le méthane (3-NOP, Asparagopsis)	Réduction des émissions	40 %
Acidification de produits laitiers liquides ou de lisier de porc liquide	Réduction des émissions	
Couvertures imperméables de structure de stockage de fumier à pression d'air négative avec captage du méthane ou de biogaz	Réduction des émissions	
Couvertures de purin en paille	Réduction des émissions	
Digestion anaérobie de purin avec des matières organiques non agricoles et la conversion de biogaz en électricité, chaleur ou gaz naturel renouvelable	Réduction des émissions	
Installation de collecteurs de méthane, d'équipement de torchage de gaz, d'oxydation catalytique et de biofiltres, etc., afin de convertir le méthane en dioxyde de carbone (CO2)	Réduction des émissions	
Systèmes de séparation solide/liquide pour le fumier ou le digestat avec récupération des nutriments et captage du méthane	Réduction des émissions	35 %
Systèmes de déshydratation, système de recyclage, systèmes de récupération des éléments nutritifs, séparateurs des solides et des liquides sans captage du méthane	Réduction des émissions, santé des sols, qualité de l'eau	
Construction de base et de toit imperméables pour réduire au minimum l'écoulement provenant des zones des enclos à bestiaux et de confinement	Qualité de l'eau	
Systèmes de confinement pour le fumier solide et le purin (les dépenses admissibles pourraient inclure la mise en service des structures de stockage non sécuritaires)	Qualité de l'eau, santé des sols	
Production d'énergie à la ferme et gestion/efficacité énergétique	Avantages environnementaux	Niveau d'aide
Amélioration de l'efficacité énergétique de l'enveloppe de bâtiment, de l'éclairage et de la ventilation (comprend l'amélioration du chauffage, de la réfrigération, du refroidissement et du chauffage de l'eau, ainsi que l'installation de contrôles et d'équipement de surveillance de l'énergie)	Réduction des émissions	40 %
Modifications à la machinerie agricole pour l'utilisation de biodiesel ou d'autres sources d'énergie renouvelable (gaz naturel renouvelable, électricité renouvelable)	Réduction des émissions	
Commutation et stockage des sources d'énergie à la ferme (production d'énergie éolienne, géothermique et solaire)	Réduction des émissions	

Services de planification et de consultation à la ferme (lorsqu'ils ne sont pas inclus dans les dépenses de PGB admissibles)	Avantages environnementaux	Niveau d'aide
PGB de la gestion des terres cultivées	-	35% jusqu'à 10 000 \$ pendant toute la durée du programme
PGB de la gestion des prairies et de l'habitat	-	
PGB de la gestion du fumier et de l'élevage de bétail en espace fermé	-	
PGB de la lutte antiparasitaire	-	
PGB du stockage des produits et de la gestion des déchets	-	
PGB de la production d'énergie sur la ferme et de la gestion et de l'efficacité énergétique	-	
PGB de l'adaptation aux changements climatiques à la ferme	-	
PGB d'approvisionnement en eau et gestion de l'eau	-	
Lutte antiparasitaire	Avantages environnementaux	Niveau d'aide
Acquisition ou modification d'équipement de désherbage mécanique ou physique (désherbeuses, pyrodésherbeurs, robots de désherbage)	Qualité de l'eau, biodiversité, santé des sols	35 %
Pratiques de lutte culturale et de désherbage non chimique en culture, comme les désherbeuses écologiques et les désherbeurs à rangées multiples	Qualité de l'eau, santé des sols, biodiversité	
Réservoirs d'eau mobiles pour les applications par pulvérisation	Qualité de l'eau	
Stockage des produits et gestion des déchets	Avantages environnementaux	Niveau d'aide
Amélioration du stockage d'ensilage pour réduire l'utilisation de plastique et la manipulation du lixiviat d'ensilage	Qualité de l'eau	35 %
Compostage des déchets agricoles et du fumier (p. ex., fruits, légumes, bois, résidus de paille, animaux morts), y compris les vire-andains, les couvertures d'andains et les leviers de levage de couvercle	Réduction des émissions, santé des sols, qualité de l'eau, qualité de l'air	
Méthodes de stockage, de manipulation et d'élimination des déchets agricoles à la ferme, nouvelles ou améliorées (p. ex., mortalité du bétail, stocks de fruits et légumes rejetés, déchets ligneux, eaux usées), à l'exclusion du fumier	Qualité de l'eau, santé des sols, qualité de l'air	
Méthodes de stockage et de manipulation de produits agricoles sur la ferme, nouvelles ou améliorées (p. ex., engrais, produits pétroliers et pesticides)	Qualité de l'eau, santé des sols, qualité de l'air	

Gestion de l'eau et approvisionnement en eau	Avantages environnementaux	Niveau d'aide
<p>Construction d'un nouveau système ou élargissement d'un système d'approvisionnement en eau de surface ou souterraine et de rétention d'eau à des fins agricoles, y compris l'aménagement d'étangs, de mare-réservoir, de puits, de barrages, de sources, de réservoirs ou de raccords à un pipeline d'alimentation en eau à utilisateurs multiples dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques. Les coûts admissibles pourraient inclure les mesures de protection des sources d'eau comme l'installation d'un dispositif de protection antirefoulement, le nivellement et le bombement de terrain pour rediriger le flux de surface, des joints sanitaires et des joints annulaires.</p>	<p>Adaptation aux changements climatiques, qualité de l'eau, quantité d'eau, biodiversité</p>	
<p>Utilisation de l'eau de drainage par le recyclage de l'eau sur le terrain drainé afin de répondre à la demande de cultures pendant les périodes de sécheresse : équipement d'irrigation et d'irrigation souterraine, conceptions techniques et plans écrits pour les pratiques mises en œuvre</p>	<p>Adaptation aux changements climatiques, quantité d'eau</p>	
<p>Construction, aménagement et élargissement de l'infrastructure d'approvisionnement en eau et des moyens de transport sur les terres agricoles dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques</p>	<p>Adaptation aux changements climatiques, quantité d'eau</p>	35 %
<p>Équipement pour prévenir le refoulement d'eaux d'irrigation altérées dans les sources d'approvisionnement en eau.</p>	<p>Adaptation aux changements climatiques, quantité d'eau</p>	
<p>Réseaux de distribution d'eau mobiles : réseaux de distribution d'eau en été et en hiver (solaire, éoliennes, pipeline, etc.)</p>	<p>Séquestration de carbone, réduction des émissions, qualité de l'eau</p>	
<p>Système d'aération du réservoir pour l'alimentation en eau de surface</p>	<p>Qualité de l'eau</p>	
<p>Technologies qui améliorent la qualité de l'eau (y compris le traitement par lumière UV, la chloration et l'osmose inverse)</p>	<p>Qualité de l'eau</p>	

Transformateurs de produits agricoles	Avantages environnementaux	Niveau d'aide
Digestion anaérobie de purin avec des matières organiques non agricoles et conversion de biogaz en électricité, chaleur ou gaz naturel renouvelable	Réduction des émissions	
Améliorations de l'efficacité énergétique et modifications/mises en œuvre d'énergie renouvelable [améliorations de l'enveloppe de bâtiment, de l'éclairage, de la consommation d'eau et de la ventilation (inclut les améliorations du chauffage, de la réfrigération, du refroidissement et du chauffage de l'eau)]	Réduction des émissions, qualité de l'air	30 % jusqu'à 50 000 \$ pendant toute la durée du programme
Services de planification et de consultation pour améliorer le rendement environnemental (p. ex., procéder aux évaluations, vérifications ou analyses comparatives relatives à l'énergie, à l'eau, aux intrants et (ou) aux déchets)	Adaptation aux changements climatiques	
Mise à niveau de l'équipement ou de la technologie du flux de déchets pour réduire les déchets	Qualité de l'eau	



Lignes directrices administratives

Tous les demandeurs doivent se familiariser avec les lignes directrices administratives avant de déposer leur demande. Les lignes directrices administratives peuvent être consultées ici :

PCAD Lignes directrices administratives



Production de rapports

Les candidats peuvent être tenus de rédiger un rapport sur l'incidence du financement reçu. Les exigences en matière de rapports seront décrites dans la lettre d'offre.



Autres exigences

Il incombe au demandeur de s'assurer qu'il possède tous les permis, approbations environnementales ou certifications nécessaires pour mener à bien son projet.



Collaboration régionale

Les projets qui sont évalués afin de démontrer les avantages et les retombées pour plus d'une province peuvent être admissibles à un financement sur une base régionale.

Comment présenter une demande

Avant de déposer une demande, les demandeurs doivent en discuter avec le personnel compétent du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (agent de croissance des entreprises, agent de développement ou spécialiste). Une liste des personnes-ressources du Ministère se trouve sur le lien suivant :

Secteur du développement des cultures (Direction) (gnb.ca)

Secteur du développement du bétail (Direction) (gnb.ca)

**Les demandes dûment remplies
peuvent être soumises par
courriel ou par courrier.**

Envoi d'une demande par courriel :

Sustainable.CAP@gnb.ca

Envoi d'une demande par courrier :

Administrateur du programme Partenariat
canadien pour une agriculture durable

Direction des programmes
financiers destinés à l'industrie

Ministère de l'Agriculture,
de l'Aquaculture et des Pêches

C.P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1